

ENGAGEMENT DE CONFORMITÉ**PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

La présente lettre d'engagement a pour objet de détailler les engagements de ClicRDV en tant que sous-traitant, suite à l'entrée en application directe du Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD ») n° 2016/679 du 27 avril 2016 le 25 mai dernier, modifiant également la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Conformément à la réglementation, ClicRDV a mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées en matière de collecte, de traitement, d'hébergement et - le cas échéant - de transfert des données à caractère personnel, conformément aux dispositions des articles 28 et 32 du RGPD.

Plus particulièrement, ClicRDV s'engage envers ses clients responsables de traitement à respecter l'ensemble des nouvelles obligations issues du RGPD, et notamment :

- à traiter les données à caractère personnel pour les seules finalités objets de la sous-traitance à l'exclusion de toute autre finalité, notamment pour le compte de tiers,
- à tenir une documentation de nature à prouver que ClicRDV agit sur instruction documentée du responsable de traitement. En cas d'instruction non conforme, ClicRDV s'engage à alerter le client,
- à demander l'autorisation écrite et préalable - spécifique ou générale - de ses clients en cas de recours à un ou plusieurs sous-traitants. Dans cette hypothèse, ClicRDV répercute auprès de ses sous-traitants le respect de ses obligations en matière de protection des données à caractère personnel et de sécurité,
- à demander l'autorisation écrite et préalable – spécifique ou générale – de ses clients lorsque le traitement des données, par ClicRDV et/ou ses sous-traitants, entraîne le transfert de données hors Union Européenne,
- à veiller à ce que l'ensemble du personnel habilité à traiter des données à caractère personnel s'engage à en respecter la confidentialité,
- à tenir un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées pour le compte de ses clients,
- à mettre en œuvre des mécanismes et des procédures internes permettant de démontrer le respect des règles relatives à la protection des données au travers de la constitution d'une documentation appropriée,

- à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des données, et notamment, empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, et empêcher tout accès qui ne serait pas préalablement autorisé par le client. Les mesures appropriées seront déterminées compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, la portée, du contexte et des finalités du traitement, des risques pour les droits et libertés des personnes concernées (dont le degré de probabilité et de gravité varie).
- à informer le responsable du traitement, dans les meilleurs délais, en cas de violation de données à caractère personnel.

ClicRDV s'engage, au choix de ses clients, à supprimer ou restituer lesdites données dès lors qu'elles ne seront plus nécessaires à la bonne réalisation des opérations et à ne pas conserver de copie.

Si, compte tenu de la nature des données ou des traitements, ClicRDV a une obligation légale relative à son domaine d'activité l'empêchant de restituer ou détruire tout ou partie des données à caractère personnel traitées, elle garantit à ses clients qu'elle assurera la confidentialité desdites données, que ces dernières ne seront plus l'objet de traitement actif et qu'elles seront détruites à l'issue du délai légal s'étant imposé à ClicRDV pour leur conservation.

ClicRDV en sa qualité de sous-traitant s'engage à assister et conseiller ses clients responsables de traitement dans le cadre de leurs obligations prévues par le RGPD.

Toujours dans le cadre de sa conformité, ClicRDV a désigné un DPO (Data Protection Officer), épaulé par une équipe dédiée à la protection des données à caractère personnel et pluridisciplinaire dans l'expertise juridique et la sécurité des données personnelles.

En cas de besoin, nos clients peuvent s'adresser directement au DPO de ClicRDV pour poser une question relative aux mesures de protection et de sécurité appliquées aux données à caractère personnel traitées pour leur compte à l'adresse dpo.clicrdv@solocal.com ou par courrier :

Solocal / ClicRDV
Data Protection Officer
204, Rond-point du Pont de Sèvres
92649 Boulogne Billancourt Cedex

La présente lettre d'engagement complète les accords contractuels conclus entre ClicRDV et ses clients, afin d'assurer la mise en conformité de leurs relations contractuelles au RGPD.

Nous vous remercions de votre confiance,

